

Paris et Ile-de-France
ÉTUDES ET DOCUMENTS. 2

DE
L'HISTOIRE DE LA BRIE
A
L'HISTOIRE DES RÉFORMES

Mélanges offerts
au chanoine Michel VEISSIÈRE

Fédération des Sociétés
HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES
de Paris et de l'Ile-de-France

Un document fondamental pour l'histoire de Provins
et du chapitre Saint-Quiriace
entre 1350 et 1411 :

Le Livre Pelu
(ms. 220 de la Bibliothèque municipale)

Le manuscrit 220 de la Bibliothèque municipale de Provins est un des seuls documents manuscrits originaux qui demeurent de l'ancien chapitre de Saint-Quiriace ; son analyse n'a jamais été effectuée de façon exhaustive. Grâce à l'action de Pierre Garrigou-Grandchamp, à la bonne volonté de M^{me} Marzin, conservateur de la Bibliothèque municipale, ce manuscrit a pu être récemment microfilmé ; cette procédure permet désormais un accès plus facile, à distance. C'est ce qui a autorisé une analyse sommaire, dont le manuscrit est déposé à la Bibliothèque municipale de Provins, ainsi qu'aux Archives départementales de Seine-et-Marne¹ ; sommaire car elle repose exclusivement sur le manuscrit, sans aucunement s'appuyer sur les sources collatérales constituées par les analystes provinois des XVIII^e et XIX^e siècles, sans plus recourir au croisement de sources avec d'autres manuscrits conservés ici ou là.

De plus, l'analyse a été menée dans le but exclusif de tenter de reconstituer l'emprise urbaine du cloître Saint-Quiriace à Provins, ainsi que d'appréhender mieux l'étendue du patrimoine du chapitre dans la ville, en dehors du cloître ; ont donc été délaissés un nombre considérable d'actes contenus dans le manuscrit, qui ne se situaient pas dans cet objectif.

Je voudrais ici fournir les éléments principaux qui résultent de cette analyse, indépendamment des conclusions relatives au Cloître, qui seront publiés dans *Provins et sa région*.

1. J. MESQUI, « *Liber Pilosus Sancti Quiriaci*. Le Livre Pelu du chapitre Saint-Quiriace. Analyse sommaire du recueil de pièces concernant l'histoire du chapitre », Arch. dép. Seine-et-Marne, 100 J1 306 et 100 J 315. J'ai plaisir à remercier ici le chanoine Michel Veissière pour l'aide qu'il m'a apportée pour les recoupements de cette analyse avec les documents provinois, étayée par sa connaissance de l'histoire de Saint-Quiriace. Mes remerciements vont aussi vers Pierre Garrigou-Grandchamp, qui a rendu possible cette étude.

PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

C'est à Francis Salet que l'on doit l'identification de ce manuscrit que l'on croyait perdu après l'utilisation qui en avait été faite au XVIII^e siècle; d'après la marquise de Maillé, sa thèse non publiée contient des pages importantes relatives au manuscrit, qu'il a déchiffré puisqu'il y a identifié l'existence d'une chronique des événements arrivés à Provins, « intercalée au XV^e siècle sur les folios restés blancs du cartulaire ». On verra que cette phrase se révèle parfaitement juste.

La marquise de Maillé elle-même s'est intéressée au manuscrit et, après elle, le chanoine Michel Veissière; ils se sont focalisés essentiellement sur les interventions du chanoine Potet, l'un des historiens du chapitre. Ce chanoine découvrit le manuscrit à l'occasion de la remise en ordre des archives en 1697, travail qu'il relate après 1721 dans les pages restées blanches avec un certain contentement de lui-même au folio 56; il compulsua le dit manuscrit, n'hésitant pas à y insérer, de sa propre écriture (folio 11), le « privilège de Richer » relatant la fondation du chapitre, en falsifiant le texte pour tenter de faire croire que la collégiale était antérieure à l'an mil².

Le manuscrit est un volume relié comprenant 166 folios numérotés à l'époque moderne (XIX^e siècle?). La reliure est pratiquée, comme souvent, dans un parchemin du XVI^e siècle; elle porte le titre « Registre commençant en 1350, dans lequel il y a plusieurs choses remarquables de ce siècle et des suivants », avec un commentaire curieux, du XIX^e siècle, insistant sur la difficulté de la lecture: « Ext. du chartrier de St Quiriace. 1350. Très difficile à lire ».

La compréhension de son architecture générale est assez ardue et n'apparaît qu'après avoir analysé l'ensemble de son contenu; en effet, le volume a reçu, au fil du temps, cinq numérotations de feuillets non concordantes. La plus cohérente, la seule à couvrir la totalité des feuillets, est la numérotation *moderne*; on trouve par ailleurs trois numérotations médiévales (*médiéval A*, *médiéval B*, *médiéval C*), et une numérotation que l'on appellera *classique*, réalisée sans doute au XVI^e siècle, voire au début du siècle suivant. Sauf exceptions assez rares (folios *moderne* 8, 71, 91, 100), deux numérotations simultanées au maximum peuvent apparaître sur un même feuillet. Les exceptions sont les suivantes: au folio *moderne* 8, superposition du *médiéval A* et du *médiéval B*, et dans les trois autres cas, superposition du *médiéval B* avec le *classique*. Dans la suite de cet article, on se référera uniquement à la numérotation *moderne*.

2. Marquise de MAILLÉ, *Provins. Les monuments religieux*, Chartres, 2^e éd., t. I, p. 47. M. VEISSIÈRE, *Une communauté canoniale au Moyen Age. Saint-Quiriace de Provins (XI^e-XIII^e siècles)*, Provins, 1961, p. 223-224.

Curieusement, l'analyste qui a numéroté le manuscrit à l'époque moderne a omis de numéroté le premier folio, commençant au second, ce qui l'a obligé à se rattraper entre les 5 et 7, omettant volontairement le 6.

L'ensemble du manuscrit est constitué de douze cahiers de feuillets de papiers cousus par le milieu et couturés l'un à l'autre (voir l'annexe « Table de concordance des numérotations du manuscrit »); l'ensemble est relativement homogène, encore que le dernier cahier soit constitué de feuillets légèrement plus petits que le reste du manuscrit. En deux endroits, entre les folios 5 et 7, ainsi qu'entre les folios 137 et 138, ont été pratiquées de façon tardive (XVII^e siècle sans doute) des insertions de trois feuillets de parchemin à chaque fois; ces parchemins minces ont été recoupés par la suite. Ils portaient une écriture du XVI^e ou du XVII^e siècle, mais rien n'indique le contenu qu'ils pouvaient avoir.

HISTOIRE DU MANUSCRIT

L'analyse du manuscrit, corrélée avec l'étude des dates, permet de reconstituer son histoire.

Le répertoire chronologique d'actes originel

A partir de 1350, le chapitre fit recueillir par écrit les résumés de l'ensemble de ses actes, peut-être suivant une coutume plus ancienne. Ainsi fut constitué un registre, formé de dix cahiers de papier reliés; le premier contenait six feuillets reliés par le milieu, les neuf autres contenaient huit feuillets par cahier. La contenance totale était ainsi de 156 folios simples (78 feuillets). Aujourd'hui, douze de ces folios ont disparu, par découpage; certains d'entre eux n'ont été découpés que par moitié de feuillet complet, de telle sorte qu'il en demeure la souche, mais d'autres ont été découpés de chaque côté de la couture centrale, disparaissant tout à fait.

Un rédacteur commença d'emplir ce registre de façon progressive, chronologiquement; au fur et à mesure qu'il emplissait les pages, il les numérotait, ce qui donna naissance à la numérotation *médiéval* A, continue de II à VIII (le numéro I n'a pas été porté sur le manuscrit, entraînant d'ailleurs la méprise de l'analyste qui numérotait le manuscrit à l'époque moderne, comme on l'a vu plus haut).

La transformation en répertoire analytique

Vraisemblablement, l'organisation purement chronologique de ce début de répertoire parut-elle rapidement trop sommaire. Arrivé au milieu du premier cahier, le rédacteur songea à reprendre son travail de façon analytique, afin de retrouver plus facilement les actes par la suite. Aussi un sommaire analytique servant de cadre de classement fut élaboré et placé en folio 7 verso (*médiéval A VII verso*); ce sommaire fut légèrement complété ultérieurement par de nouveaux chapitres (titres XIII, XIV, XV). Dès rédaction du sommaire, le rédacteur numérotait les feuillets de son répertoire analytique en *médiéval B*, considérant que le folio contenant le sommaire était le premier. Ainsi ce dernier se trouve-t-il porter à la fois le numéro *médiéval A VII verso* et le numéro *médiéval B I verso*; le folio suivant avait déjà été numéroté en *médiéval A VIII* et fut renuméroté en *médiéval B II*.

La numérotation continue, menée d'un seul jet à partir du sommaire en *médiéval B*, couvrit l'ensemble du répertoire constitué à l'origine; il y avait donc volonté manifeste d'organisation du travail. Seul le dernier folio ne reçut pas de numérotation, pour une raison inconnue (folio 144). Le dernier numéro porté par le rédacteur était le *médiéval B VII^{xx}IX*: il est à noter que le sommaire n'allait que jusqu'au folio *médiéval B VI^{xx}IX*, ce qui prouve, une fois encore, la volonté d'anticipation du rédacteur, qui se réservait ainsi une plage de sécurité. Au demeurant, l'analyse du contenu des folios *médiéval D* depuis *VI^{xx}IX* prouve qu'ils ne furent remplis qu'assez tard par rapport au début du répertoire, en fait trente ans après.

Enfin, l'on note une bonne adéquation entre le sommaire et le contenu du livre, non sans qu'il y ait eu progressivement un remplissage parfois désordonné, en fonction du manque de place dans tel ou tel chapitre.

Ce répertoire analytique fut rempli de façon assez continue jusque vers 1390, non sans que se posent des problèmes par rapport au sommaire originel. Bien des actes de la dernière décennie furent ajoutés sur les folios restés vides dans le livre, entre les folios *médiéval B VI^{xx}* à *VI^{xx}III*, et *VI^{xx}XV* à *VII^{xx}II*: on note en particulier, dans ces feuillets, la liste des comptes rendus de chapitres généraux entre 1377 et 1385.

Les notes historiques de 1411

Vers 1411, un rédacteur vint insérer à partir du folio *médiéval B VI^{xx}V*, dans tous les vides disponibles, une impressionnante série de

notes historiques sur le chapitre de Saint-Quiriace. On peut assez facilement identifier la date de rédaction car les événements relatés par ces notes s'interrompent en 1411 et que les événements les plus proches de cette date sont racontés avec un luxe de détails.

Les pages laissées disponibles par les rédacteurs précédents du livre ne suffirent pas à cet historien ; aussi ajouta-t-il un cahier, le onzième, de six feuillets reliés par leur milieu, constituant ainsi douze folios supplémentaires. Ils ne reçurent leur première numérotation qu'à l'époque classique (numérotation *classique*), en continuité avec la numérotation *médiéval B*, de VII^{xx}XI à VII^{xx}XVII, le numérotateur classique en profitant pour numérotter le dernier feuillet non numéroté en *médiéval B* du registre primitif.

Les compléments et la numérotation moderne

Le livre servit dès lors de réceptacle pour des notes historiques diverses, dans les derniers emplacements encore vides. Ainsi furent apportés des compléments aux listes des dignitaires du chapitre, aux XVI^e et XVII^e siècles ; des insertions furent réalisées aux XVII^e et XVIII^e siècles, de la main du chanoine Potet, de celle de Ythier et d'autres aussi.

Un dernier avatar survint au manuscrit, à une époque indéterminée, après la numérotation *classique*. On lui ajouta un douzième cahier provenant d'un document différent, qui fut très certainement un répertoire analytique d'actes succédant à celui-ci. Ce cahier ajouté n'était malheureusement qu'une épave : sa numérotation *médiéval C* commence à LXIX, se termine à IIII^{xx}X, autorisant à penser que, pour le moins, les soixante-huit premiers folios sont absents. De plus, dans ce cahier qui était primitivement constitué de onze feuillets reliés par leur milieu, pas moins de six ont disparu avant leur reliure au premier registre. Les actes qui y sont consignés sont datés entre 1392 et 1400, ce qui permet de penser qu'il s'agit là des restes d'un répertoire analytique qui succéda au précédent.

Enfin, le manuscrit fut renuméroté entièrement dans ce dernier état, ce qui nous vaut la numérotation dite *moderne* ; on peut penser qu'elle date du XVIII^e ou du XIX^e siècle.

LES AUTEURS DU MANUSCRIT

Quels intervenants pour cet ouvrage complexe? On peut, à l'aide des signatures qui émaillent les actes analysés dans le document, tenter au moins une approche. Il faut distinguer bien sûr les diverses parties du manuscrit, entre le répertoire originel et ses ajouts.

Les rédacteurs du répertoire d'actes primitif

Dans le répertoire originel, ces signatures permettent de placer au devant de la scène deux protagonistes principaux, Philippe Jaquin et Nicolas Vie; les actes contenus dans le répertoire donnent quelques éclaircissements sur leur personnalité.

Philippe Jaquin apparaît comme signataire dans la majorité des actes signés entre 1351 et 1372, ceci de façon très continue. Clerc, il était notaire public en 1364; il était détenteur en 1351 des bénéfices de la chapellenie de Saint-Remi et acquit en 1373 les bénéfices des deux chapellenies de Saint-Denis et de Saint-Vincent, et portait le titre de sous-diacre. Sa mort intervint en 1377³.

Il n'était pas prêtre; nulle part dans les actes du manuscrit, on ne l'identifie comme chanoine; cependant, il habitait en 1356 une maison sise vraisemblablement dans le cloître, à côté de la maison du trésorier. Sans doute en déménagea-t-il, puisqu'en 1371 il habitait une maison devant la croix des Changes, au Châtel⁴.

Selon toute vraisemblance, c'est à lui que l'on doit la création du répertoire chronologique, puis du répertoire analytique, puisque dès les premiers feuillets sa signature apparaît et s'impose. En 1372, sa signature au bas des actes devient plus épisodique, s'intercalant avec celle de son successeur Nicolas Vie; elle disparaît totalement après 1372, coïncidant avec sa réception aux chapellenies de Saint-Denis et Saint-Vincent, comme s'il avait pris sa retraite quatre ans avant sa mort.

Nicolas Vie apparaît comme signataire dès 1367, puis en 1371. Mais c'est en 1372 qu'il prend véritablement le relais de Philippe Jaquin, devenant quasiment l'unique signataire de 1373 à 1388. Il était prêtre; dès 1358, il avait été nommé *procurateur* pour toutes les affaires du chapitre. Il prit en 1365 à moison les droits du chapitre sur la cure de Saint-Quiriace. En 1370, il portait le titre de vicaire, en 1377 de vicaire perpé-

3. 1364: folio 103 verso, acte n° 710. 1351: folio 5 verso, acte n° 33. 1373: folio 110, actes n° 786 et 788. 1377: folio 113, acte n° 812.

4. 1356: folio 14 verso, acte n° 77. 1371: folio 10, acte n° 56.

tuel; à cette date, il prit les bénéfices de la chapellenie Saint-Vincent laissée vacante par Philippe Jaquin. L'année suivante, il était nommé *vicaire à l'office de réparations des maisons du chapitre*, ce qui indique son implication dans la gestion du patrimoine canonial; il remplaçait apparemment Jean de *Altis*, qui avait été nommé à cette fonction en 1373. Puis, en 1380, il fut nommé *notaire et scribe du chapitre*, cette nomination par le chapitre général ne faisant qu'entériner son rôle depuis sept ans⁵.

Au vu des actes du manuscrit, on ne peut déceler si Nicolas Vie fut ou non chanoine de Saint-Quiriace. En 1366, il acheta une maison au cloître, à côté de la maison du prévôt; mais, en 1371, il prenait à moison une maison sise devant la Tour, que tenait auparavant le doyen de Saint-Nicolas, et agrandit progressivement son domaine, puisqu'il louait en 1375 un jardin voisin. Il déménagea en 1383 vers une maison à côté du four de la Porte Hodois, à peu de distance⁶.

Nicolas Vie poursuivit l'œuvre entreprise par son (ou ses prédécesseurs) jusqu'en 1388; après lui, le répertoire analytique s'interrompt, pour ne plus recevoir dès lors que des inserts n'appartenant plus à la logique initiale. Doit-on comprendre que cet arrêt brutal du répertoire coïncida avec sa mort? Ce n'est nullement impossible; en tout cas, l'apparition d'un nouveau signataire pour la dernière décennie du siècle écrivant sur un nouveau répertoire semble l'indiquer.

Mais d'autres personnes purent signer, en certains cas, les analyses. Par ordre de fréquence, on citera Jean de *Malleo* (Malay?), qui signa une bonne dizaine d'actes entre 1355 et 1376. Il n'était pas chanoine, mais était très proche du chapitre, bénéficiant de chapellenies; en 1375, il était curé de Saint-Quiriace. Sans doute occupa-t-il un office du chapitre avant cette date, sans que l'on sache exactement lequel⁷.

Vient ensuite, par la fréquence, Nicolas Barbery, qui signa une petite dizaine d'actes entre 1375 et 1384, l'essentiel en 1383-84. Il fut reçu chanoine en 1356; en 1368, il prit l'office de la censive du chapitre; puis, en 1380, il fut nommé *procureur général pour toutes affaires, recteur et gouverneur de l'église pour les réparations des maisons, des églises et des chapelles*. Il remplaça donc à cet office Nicolas Vie. Sans doute mourut-il en 1393, puisque sa maison du cloître fut alors reprise par le chanoine Jacques Ferrant⁸.

5. 1358: folio 69, n° 454. 1365: folio 44, n° 274. 1370: folio 74, n° 500. 1373: folio 79, n° 510. 1378: folio 79 verso, n° 511. 1380: folio 133 verso, n° 892.

6. 1366: folio 18, n° 109, et 18 verso, n° 111. 1371: folio 19, n° 119. 1375: folio 19, n° 119. 1383: folio 52, n° 335.

7. 1375: folio 19 verso, n° 123.

8. 1356: folio 86, n° 555. 1368: folio 73 verso, n° 492. 1380: folio 133, n° 891, 134, n° 893.

Je signalerai encore un certain Bertaut, qui signa quelques actes entre 1364 et 1372, sans oublier au moins quatre autres signataires d'actes isolés en 1351, 1360, 1364 et 1377, dont il a été impossible de déchiffrer la signature.

Le rédacteur du second répertoire d'actes

Dans l'ordre chronologique, le troisième signataire par la fréquence de son apparition est un nommé Thibaut, qui signa la plupart des analyses d'actes rapportés tardivement à la fin du manuscrit, dans les folios 157 à 166. Comme je l'ai déjà écrit, cette partie du manuscrit correspond à un répertoire qui fut entamé dans les années 1388-90, après l'arrêt d'activité de Nicolas Vie; les actes qui y sont enregistrés datent de 1392 à 1400. Malheureusement, rien dans le manuscrit ne permet de cerner ce personnage, dont même la signature n'est pas clairement identifiée.

Mais quel fut le rôle exact de ces signataires? Celui de rédacteurs, ou seulement de garants? On peut s'interroger; il faudrait de patientes analyses d'écritures pour déterminer les corrélations entre les changements de graphie et les signatures. Au stade de ce premier examen, on restera prudent sur toute interprétation définitive; en effet, les écritures ne sont pas cohérentes de bout en bout, il s'en faut largement.

Le rédacteur des notes historiques de 1411

En suivant toujours l'ordre chronologique, l'auteur des notes historiques insérées vers 1411 reste inconnu. Cet historien du chapitre n'a pas laissé de signature, bien qu'il n'ait pas hésité à couvrir de son écriture serrée, parfaitement reconnaissable, les feuillets de deux versions successives de ses notes. En tout cas, cet historien utilisa le manuscrit comme un brouillon plus que comme un cahier; ceci se ressent à la façon dont il a utilisé toutes les places disponibles et, bien sûr, au fait qu'il s'est livré à deux versions successives, comme on le verra plus loin. Ceci prouve, de façon annexe, que les répertoires analytiques n'avaient d'intérêt, en tant que tels, que de façon assez peu pérenne; en 1411, le répertoire dressé dans le troisième quart du XIV^e siècle était considéré comme dépourvu d'intérêt, au point de justifier son utilisation comme brouillon. Ceci est une leçon pour tous ceux qui considèrent le Moyen Age comme une époque stationnaire: que valent pour nous les documents de 1930?

Les rédacteurs modernes

La suite du manuscrit fut déterminée par sa dernière utilisation médiévale; des rédacteurs, tout aussi inconnus que l'historien de 1411, complétèrent ses listes. Puis intervint le chanoine Potet, faussaire pour la bonne cause comme l'a montré M. Veissière, enfin Ythier qui utilisa les notes historiques et y ajouta ses propres commentaires, le tout au XVIII^e siècle.

LE CONTENU DU MANUSCRIT

Quel contenu pour ce manuscrit devenu au fil des années un ensemble complexe?

Le répertoire originel chronologique, puis analytique

Le but de départ était simple et net: il s'agissait d'enregistrer tous les actes d'administration du chapitre. Le sommaire du répertoire analytique est clair, de ce point de vue, en classant ces actes en 15 titres (folio 7 verso).

Les sept premiers titres sont consacrés aux amodiations, nous dirions aujourd'hui locations, qu'il s'agisse de biens immobiliers ou de rentes immobilières. On trouvait d'abord trois titres, classés suivant la durée des baux: baux héréditaires, s'étendant sur la vie du titulaire et celle de ses héritiers (titre I, du folio 1 au 12); baux viagers, limités à la vie du titulaire (titre II, du folio 13 au 19); baux concédés pour une durée déterminée, de deux à dix-neuf ans (titre III, du folio 20 au 34). Dans ces trois chapitres sont essentiellement consignées des locations de maisons, encore que s'y glissent, en proportion non négligeable, des amodiations de revenus ou de chapellenies qui auraient dû être consignées dans le titre V.

Suit le titre IV, théoriquement consacré aux renonciations de la part d'amodiataires, c'est-à-dire aux dénonciations de baux, le plus souvent pour prendre un bail différent: ce titre n'est plus identifiable, en raison du nombre de pages coupées et de l'occupation de toutes les pages restées libres par des ajouts du XVIII^e siècle.

Le titre V (folio 41 à 44) est consacré aux locations de revenus de chapellenies de Saint-Quiriace, qu'il s'agisse des chapellenies intérieures à la collégiale ou des chapellenies externes (Saint-Vincent, Sainte-Madeleine au Cloître, Saint-Thibault, Notre-Dame-du-Châtel, Saint-Jean en Ville haute).

Viennent ensuite les titres VI et VII (folios 45 à 52), où sont rapportés les actes de location des droits fiscaux du chapitre: impôts fonciers (cens), impôts indirects que furent les tonlieux, rouage, forage, estape du vin; curieusement, s'ajoutent dans ce titre les ventes de maisons claustrales, celles-ci étant touchées par un usage particulier, celui de la vente d'usufruit, alors que les maisons normales, non claustrales, ne pouvaient être que louées. De nombreuses pages vides, après le folio 52, ont été remplies postérieurement, sans rapport avec l'objet du titre. Le titre VII (folios 57 à 64) est consacré aux amodiations des dîmes du chapitre.

Au titre VIII (folios 65 à 72) auraient dû figurer l'ensemble des actes de politique et de gestion du chapitre, ordonnances, décrets et comptes rendus de chapitres généraux; mais ce chapitre fut assez rapidement pollué par des actes de nature différente, obligeant les rédacteurs à reporter tous les comptes rendus des chapitres généraux postérieurs à 1377 à l'extrême fin du répertoire.

La même confusion règne dans le titre IX (folios 73 à 80), théoriquement consacré au rendu des comptes des chambriers; si l'on trouve quelques rares pièces comptables, cette section est polluée, quant à elle, par des comptes rendus de chapitres généraux ou des comptes rendus de décisions du chapitre.

Les titres X et XI (folios 81 à 96, 97 à 100) retracent les actes, extrêmement nombreux, relatifs aux réceptions, permutations, résignations, transferts de prébendes ou de chapellenies. Les actes y sont classés, pour l'essentiel, en fonction des nouveaux titulaires, dont prénom et nom sont reportés en marge. Il s'agit d'une mine d'enseignements quant à la composition et à l'évolution de la population canoniale.

Dans le titre XII (folios 101 à 104), sont regroupées les « causes », c'est-à-dire les cas de justice du chapitre; à nouveau, ce titre est pollué par des actes provenant du titre précédent et des actes du titre suivant. Celui-ci, titre XIII (folios 105 à 111), contient les actes relatifs aux « amendes » que les chanoines s'imposaient suite à des jugements du chapitre; mais on trouve, une fois encore, des actes relatifs aux titres X et XI dans ce titre.

Le titre XIV (folios 112 à 119) aurait dû être consacré aux actes relatifs au rouage du vin et au tonlieu; en fait, à l'exception de rares actes consacrés à cette question, largement abordée dans les titres VI et VII, on trouve à nouveau dans ce titre une pollution provenant de la multiplicité des actes des titres X et XI.

Enfin le titre XV (folio 120) aurait dû contenir les titres relatifs aux pensions; de fait, on y trouve quelques actes portant sur les arrange-

ments passés avec un nattier, un torcheur, un charpentier, pour assurer l'entretien courant du patrimoine du chapitre, ceci sur un seul folio, tout le reste étant resté libre jusqu'au folio 129.

Deux titres s'y ajoutèrent, manifestement insérés dans le sommaire originel du folio 7 verso (peut-être par Nicolas Vie): le titre XVI (folio 129), donnant une liste des maisons gagées pour le forage et tonlieu du vin en 1352; le titre XVII (folio 130) qui était destiné à inscrire une liste des maisons abonnées pour le forage et le tonlieu du vin, liste qui ne fut pas établie.

L'ensemble de ces actes date, en grande majorité, du troisième quart du XIV^e siècle, prouvant le premier rôle joué dans leur consignation par Philippe Jaquin. Les actes postérieurs, datés entre 1372 et 1388, sont manifestement de l'administration de Nicolas Vie, les uns et les autres s'interpénétrant souvent, Nicolas Vie insérant aux endroits qu'il jugeait les mieux adaptés analytiquement.

Pour chacun de ces chapitres sont donnés, par ordre chronologique, les actes relatifs à son champ, avec une brève analyse, une liste des témoins présents lors de l'acte, et souvent une signature du notaire.

Les restes du second répertoire médiéval

Le second répertoire, contenu dans le dernier cahier du manuscrit (folios 157 à 166), conçu à l'extrême fin du XIV^e siècle, ne laisse guère entrevoir sa structuration primitive, en raison des disparitions considérables qui l'ont affecté. Il semble néanmoins qu'il s'agisse de l'épave d'un répertoire chronologique, suivi par un répertoire des lettres du chapitre, sorte de cartulaire contenant l'ensemble des actes relatifs à la gestion du patrimoine de l'institution.

Les notes relatives à l'histoire du chapitre

On a vu déjà à plusieurs reprises que le manuscrit fut enrichi, vers 1411, par un historien anonyme du chapitre. Comment fixer la date de 1411? Tout simplement en constatant que la date la plus avancée rapportée par l'historien, dans son écriture tout à fait caractéristique, très serrée, est 1411; de plus, le contenu même des notes se densifie chronologiquement, les événements les plus proches de cette date étant relatés par le menu. On peut, en fait, distinguer assez nettement deux séries de notes.

La première série de notes

La première est située entre le folio 119 verso et s'étend dans les pages vides du répertoire primitif jusqu'au folio 131 verso, de façon plus ou moins décousue. Au centre de cette première partie, les folios 124 à 126 pourraient bien avoir été le « déclencheur » des notes : en effet, le rédacteur y relate, par le menu, les cérémonies intervenues après le décès du doyen Martin Cordier, en 1408, la réception du nouveau doyen Jean Bailli en 1409, l'enterrement du matriculaire Pierre Bandin en 1411 et la première leçon de théologie donnée par le doyen Jean Bailli en sa maison claustrale.

Le rédacteur fut-il tenté, après avoir relaté ces événements, de les mettre en perspective en notant les événements plus anciens relatifs au chapitre ? On peut en faire l'hypothèse. Furent insérés alors du folio 121 au folio 122 verso une série à peu près chronologique de petites notices, sous le titre de « chronique des doyens de l'église de Provins, dont le comte Henri de bonne mémoire fut le restaurateur et le défenseur ». Ces notices s'articulent autour des décanats successifs, décrivant des événements relatifs à la vie des doyens (réception, décès, tombe et épitaphe), à celle du chapitre (fondations, prébendes, jugements, arbitrages, construction de la collégiale en 1238, etc.), voire à celle de la ville (ainsi est signalé, en 1230, le commencement de la fortification de la ville basse) ; la chronique s'arrête en 1381, au début du décanat de Martin Cordier (1376). Le rédacteur inséra également, au folio 119 verso, une série de notules relatives à la fin du XIII^e et du début du XIV^e, essentiellement relatives à des restitutions de justiciables du chapitre.

On trouve ensuite, au folio 123, la transcription de la lettre portant projet de division de la paroisse Saint-Quiriace, datée de 1246⁹ ; au verso, le rédacteur a noté la liste des archevêques de Sens, ainsi qu'une liste très décousue de fondations de chapelles et d'autel à Saint-Quiriace.

Reprenant, après cette chronique des doyens, le défilement des pages du manuscrit, l'historien fournit une liste des prévôts du chapitre jusqu'à Pierre des Marêts, reçu en 1380 (folio 126 verso), une liste des chantres jusqu'à Pierre Gauthier, reçu en 1404 (folio 128 recto), une liste des trésoriers jusqu'à Jean Fumechon, reçu en 1400 (folio 128 verso).

Viennent ensuite, dans les vides du manuscrit primitif, des notules historiques : au folio 129 verso, elle sont relatives au décanat de Mathieu ;

9. Publiée par M. VEISSIÈRE, *op. cit.*, p. 336. Curieusement, le rédacteur de 1411 donne la date de 1246, au mois de septembre, alors que la source utilisée par M. Veissière, c'est-à-dire la Collection de Champagne à la Bibliothèque Nationale, donne 1247 au mois de septembre.

au folio 130, elles traitent d'événements externes (relation de la grande sécheresse de 1188 et de l'incendie de nombreuses villes, y compris le *famosum castrum* de Provins; mention de la fortification de Paris en 1190, ainsi que de nombreux autres châteaux du royaume de France). Au verso, on trouve une liste des abbés de Saint-Jacques jusqu'en 1321.

Puis, au folio 131 verso, le rédacteur donne une seconde liste des archevêques de Sens.

La seconde série de notes

Visiblement, la première série de notes sert de brouillon pour une seconde rédaction: en effet, beaucoup d'articles de la première série sont raturés d'un trait de plume, comme si le rédacteur les éliminait au fur et à mesure de son second travail. Celui-ci s'étend du folio 137 au folio 148.

Le premier folio est curieusement consacré à la généalogie des comtes de Champagne, à partir de Thibault II, le père d'Henri (*noster Henricus, reparator nostre ecclesie*), jusqu'à Thibault IV. Au folio 137 verso est fournie une autre généalogie, s'étendant cette fois jusqu'à la fin de la dynastie comtale. L'affaire de l'assassinat de Guillaume Pente-côte y est relatée sous le règne d'Edmond de Lancastre, fils du roi d'Angleterre; le rédacteur s'étend complaisamment sur la restitution des privilèges de la ville, ainsi que sur les actes positifs octroyés par les rois de France, comtes de Champagne après 1285.

Puis l'historien se lance dans l'histoire du chapitre à partir du folio 138, entamant sur le mode personnel (*Primus decanus quem potui reperire...*), et utilisant un style rédactionnel. On ne reviendra pas sur le déroulement de cette histoire car elle reprend sous une forme plus présentable les notes de la première série. Notons cependant l'introduction, qui présente les cinq raisons de la magnificence de Saint-Quiriace: la fondation (en fait restauration) par l'illustre comte Henri; la situation de la ville, de tout temps illustre et fameuse, qui résista vaillamment à Jules César (on voit que la légende de la cité romaine de Provins remonte au moins au XV^e siècle); la présence du palais des comtes, où naquit par surcroît saint Thibault, et la population de la ville, qui justifia la partition en quatre paroisses de Saint-Quiriace (partition qui, en fait, n'eut jamais lieu); enfin toutes les dignités conférées statutairement à l'église, presqu'une cathédrale.

Et l'on ne peut qu'insister sur le fait qu'en 1411, la date de fondation réelle du chapitre était totalement inconnue; le privilège de Richer était absolument ignoré de l'historien, pour lequel les premières

sources étaient celles relatives au règne d'Henri le Libéral, lorsque celui-ci « restaura » le chapitre en le scindant entre réguliers et séculiers. On aurait pu créditer le chanoine Potet d'avoir mal lu l'écriture serrée et confuse du XV^e siècle, lorsqu'il reporta sur le manuscrit son faux; il n'en est rien, puisque l'historien de 1411 ignorait du tout au tout la notice du XI^e siècle.

La chronique des doyens, qui suit l'introduction, s'étend jusqu'au folio 143 verso, se terminant à la réception de Martin Cordier, en 1376, avec une note historique de 1387. Au même folio est relatée de façon amusante une éclipse quasi totale du soleil en 1406, qui dura près d'une heure et occasionna une panique, les habitants pensant la fin du monde arrivée. Curieusement, le rédacteur laissa en plan sa chronique des doyens sur cet épisode, ne relatant pas la mort du doyen Cordier et l'arrivée du doyen Bailli, alors que la première série de notes relate ces événements; mais il se laissa la place de le faire, puisqu'il conserva un folio blanc avant d'entamer la liste des prévôts, suivie par celle des chantres et celle des trésoriers, arrêtées aux mêmes dates que celles de la première série.

Suit, en folio 148, une notice consacrée à Abélard, et la seconde série de notes historiques se termine par une liste des fondations de chapelles (folios 149 verso-150).

Compléments et additions aux notes historiques, pratiquées aux XVI^e-XVIII^e siècles

Il va de soi que les analystes successifs se sont intéressés essentiellement, dans ce document, aux notes historiques. C'est ainsi que l'apport essentiel à ces notes fut le complément progressif de la chronique des doyens (folios 143-144), et des listes des prévôts (folio 145 verso), chantres (folio 146 verso) et trésoriers (folio 148 verso). On y trouve au moins trois ou quatre mains, la dernière étant celle de Ythier, qui les compléta jusque dans les années 1720. La liste des archevêques de Sens située au folio 131 verso fut complétée de façon beaucoup moins exhaustive, jusqu'en 1564.

Au XVI^e siècle, le manuscrit servit aussi de brouillon pour d'autres travaux; on note, aux folios 130 et 132, des listes de noms, rédigées postérieurement à 1530, avec en face les dates d'apparition de ces noms dans les chartes: ainsi, en particulier, une liste très incomplète des doyens de Notre-Dame-du-Val (130 verso), une autre des abbesses des Cordelières et des abbés des Cordeliers, tout aussi incomplets.

Enfin, le manuscrit reçut plusieurs ajouts tardifs du chanoine Potet (début XVIII^e siècle), à commencer par le faux privilège de Richer (folio 11), la liste des archevêques de Sens ayant concédé biens et privilèges (folio 12), l'inventaire des reliques de Saint-Quiriace (folios 35 à 40), l'obituaire du doyen Mathieu (folios 52-53), la relation de visites archiépiscopales en 1721 et 1723 (folios 53 et 64), une note sur la remise en état du classement des archives du chapitre (folio 56), l'obit du comte Henri le Libéral (folio 140), enfin une note relative à l'ancien clocher de Saint-Quiriace et à son cachot (folio 152).

LES ENSEIGNEMENTS ET LES PISTES SUGGÉRÉES PAR L'ANALYSE DU MANUSCRIT

Je terminerai cette évocation du manuscrit en tentant de dégager quelques axes de recherche qui s'imposent à sa lecture. Ils sont évidemment fonction de la partie du manuscrit. Commençons par les notes historiques de 1411 : il est peu probable que l'on puisse en tirer aujourd'hui des enseignements bien remarquables, ne serait-ce que du fait que les chanoines Potet et Ythier les ont lus et repris dans leurs ouvrages manuscrits ; or ces manuscrits du XVIII^e siècle sont plus facilement accessibles à la lecture que le *Livre Pelu*. Centrées sur l'histoire du chapitre, c'est à peine si ces notes évoquent, de temps à autres, les événements externes.

En revanche, les répertoires n'ont quasiment pas été utilisés et fournissent une manne considérable pour l'histoire tant du chapitre que de la ville, tant était grande l'implication du chapitre dans la vie urbaine.

La vie du chapitre au XIV^e siècle

Sur une période d'un peu moins d'un demi-siècle, le manuscrit permet d'appréhender la constitution du chapitre, son évolution au fil du temps, son mode de fonctionnement. Ainsi, au-delà du cadre administratif classique fourni par le quatuor doyen-prévôt-trésorier-chantre, on découvre les offices ou pensions du chapitre, avec son chambrier, son distributeur de pain, son sustentateur, son écolâtre, son grénétier, son matriculaire, ses vicaires. Vie administrative mais aussi vie religieuse : chapelains, superpositeur, responsables de la lecture des évangiles, des épîtres. Au-delà encore, la vie quotidienne est aussi celle de la justice capitulaire, avec les amendes publiques des chanoines, incarcérations, flagellations jusqu'au sang, avec également la justice capitulaire externe et la jalousie que le chapitre déploya pour conserver sa franchise juridique sur le cloître. Vie festive enfin, avec les processions qui furent

si fréquentes, pour l'accueil d'un doyen, l'enterrement d'un chanoine ou d'un officier du chapitre, ou une célébration telle que la translation des reliques de saint Quiriace.

Enfin, le manuscrit devrait permettre aussi d'établir la liste des bénéficiaires divers des revenus du chapitre, les chanoines au premier chef, et tout l'environnement constitué par les bénéficiaires de chapelles, de collations diverses. Une lecture rapide permet de penser qu'il exista, sur un demi-siècle, une rotation assez importante de ces bénéfices au sein d'une population assez restreinte; il suffit de noter le nombre des permutations consignées dans le manuscrit qui confirme cette idée.

Une autre impression fugitive naissant à la lecture du manuscrit est la fréquence des redondances onomastiques, comme s'il avait existé des prébendes affectées familialement; ceci serait à vérifier également.

Le patrimoine immobilier du chapitre dans la ville de Provins

Le manuscrit fournit également d'inappréciables renseignements sur la constitution du patrimoine immobilier de Saint-Quiriace dans la ville de Provins, sur une période assez bien délimitée d'un demi-siècle. Je m'attacherai à analyser, dans ce patrimoine, plus spécifiquement le cloître Saint-Quiriace dans une autre publication; mais les répertoires fournissent les mentions d'un nombre considérable de maisons et de chambres réparties dans tout Provins, permettant des recoupements inappréciables avec les autres sources provinoises.

Comme on l'a vu plus haut, le chapitre avait une politique de gestion active de ce patrimoine, puisqu'il existait un vicaire aux réparations et que le chapitre « pensionnait » un torcheur pour entretenir les pans de bois, ainsi qu'un charpentier. Les réparations étaient à la charge des locataires, qui étaient taxés si, en rendant la maison, le chapitre constatait un défaut d'entretien¹⁰. Parfois même, le contrat de location prévoyait une amélioration du bien, à la charge du locataire: ainsi Pierre de *Arrolia*, prêtre, en louant pour sa vie trois chambres sises près de Saint-Pierre, s'engageait en 1360 à consacrer six florins à l'écu du roi Jean pour les couvrir et faire une cheminée dans chaque¹¹.

Cette nécessité d'amélioration, ou de restauration, n'est nullement fortuite. Au travers du document, quelques indications laissent entre-

10. Voir folios 65 verso, n° 427 (le chapitre fait visiter les maisons du cloître, pour faire faire les réparations éventuellement nécessaires); 68 verso, n° 450 (taxation des réparations nécessaires à la maison de Jean de Chambon, après sa renonciation).

11. Folio 16 verso, n° 91.

voir la chute démographique et économique de Provins à cette époque, avec ses effets sur l'environnement urbain; j'avais pu, au travers de l'analyse des censiers de l'Hôtel-Dieu, cerner le même phénomène. Citons, parmi d'autres, l'acte de 1361 où Adam de Juilly prend en location une place en la chaussée Saint-Croix « où étaient autrefois des tiroirs »; l'acte de 1356 où Pierre le Brun prend en location « une place où fut la halle de Ligny »; celui où est louée, en 1356, une chambre appelée « ruine »; en 1357, Marguerite la Montillaute prend en location « une place où fut une chambre qui fut de dix chambres », située rue de la Vieille-Monnaie¹². Dégradation économique de la place provinoise, effets de la peste, jamais mentionnée dans les notes historiques comme si elle n'avait pas existé, effets peut-être de la guerre, dont on ne trouve qu'une mention, très discrète: en 1360, le chapitre remet 15 livres sur les bénéfices dûs par le curé des Ormes, pour permettre à celui-ci de réparer la maison presbytérale, incendiée par les « ennemis du roi »¹³.

Quant à la structure des maisons ou des propriétés, elle n'est que très peu abordée. L'essentiel du patrimoine réside dans des maisons ou des chambres; mais il faut signaler également les halles, celle de Ligny, désaffectée ou disparue en 1356, celles du Temple, grande et petite, situées rue de Troyes, enfin les deux halles de la rue de Culoison, à côté des maisons du roi (Les Osches) qui disparurent lorsque le chapitre de Notre-Dame-du-Val vint s'implanter dans le secteur. Dans le même secteur, le chapitre possédait également des maisons non dénommées halles, mais destinées au commerce, le groupe appelé les maisons d'Aurillac, où le chapitre percevait le tonlieu du même nom, la maison de Limoges. Il est intéressant de noter, dans l'acte de location de cette maison, le dispositif spécifique qui existait à Provins du fait des foires: le propriétaire éminent se réservait, en effet, la location de ces espaces durant la période des foires à des marchands étrangers, le reste de l'année étant appelé le « sur-an » au XIII^e siècle. Ainsi, lorsqu'en 1359 le chapitre amodie à Dominique Le Houlier la maison de Limoges près de Saint-Ayoul, il se réserve le droit de louer la maison pendant les foires au marchand qui était accoutumé d'y venir; si celui-ci ne venait pas, alors la maison serait louée par Houlier et le chapitre à tout autre marchand, le loyer étant partagé par moitié¹⁴.

12. 1361: folio 17, n° 96. 1356: folio 25 verso, n° 170. 1356: folio 26, n° 174. 1357: folio 15, n° 80. Ythier fournit, dans son *Histoire ecclésiastique de Provins*, t. XIV, ms. 121 de la Bibliothèque municipale de Provins, p. 371-372, la copie d'un acte de 1376 mentionnant le devis de réparation de dix chambres situées dans la Vieille-Rue, « lesquelles sont dévastées et en ruine ». Il est à noter que le devis est effectué par un maçon, Régnauld de Gastins, et par Ythier le Torcheur, qui était pensionné par le chapitre.

13. Folio 43 verso, n° 269.

14. Halles du Temple: folio 14, n° 72. Les deux halles de la rue de Culoison: folio 16, n° 86. Maisons d'Aurillac: folio 8, n° 42, folio 163 verso. Maison de Limoges: folio 9, n° 50. *Histoire de Provins et de sa région*, Toulouse, 1988, p. 88-90.

On note avec intérêt que la manuscrit signale la présence de « voûtes » dans cette zone, qui sont des édifices à rez-de-chaussée voûté sans premier étage : ainsi la Voûte des Cerisiers proche de Saint-Ayoul, louée en 1354, ou la voûte couverte de tuiles attenante à une maison tenant aux maisons d'Aurillac, prise en location en 1358. Plusieurs de ces voûtes ont pu être repérées récemment lors de la confection de l'*Atlas historique de Provins*. Au Châtel en revanche, la seule maison formant halle signalée est, bien sûr, celle de Fourcadas, ainsi dénommée dans le manuscrit (ou Fourcatas), mais aucun acte ne spécifie sa location¹⁵.

Une analyse approfondie du manuscrit permettrait d'identifier assez exactement la localisation de ce patrimoine immobilier, en le confrontant aux autres sources relatives à l'urbanisme provinois ; il est en revanche assez pauvre sur la description de ces maisons, les précisions étant le plus souvent le type de couverture (tuiles ou essaume).

Voici autant de pistes qui mériteraient d'être maintenant parcourues pour progresser dans la connaissance du Provins médiéval.

Jean MESQUI

15. 1354 : folio 23 verso, n° 153. 1358 : folio 28, n° 188. Pierre GARRIGOU-GRAND-CHAMP, Jean MESQUI, *Atlas Historique des villes de France. Provins*, Paris, 1991. Fourcadas : 1351, folio 112 verso, n° 807 ; folio 21 verso, n° 141.

TABLE DE CONCORDANCE DES NUMÉROTATIONS DU MANUSCRIT

Cette table de concordance est établie en fonction des cahiers qui constituent le manuscrit. Pour chacun de ces cahiers est fourni un tableau donnant la numérotation *moderne*, la ou les numérotations anciennes, la position du feuillet dans le cahier (les astérisques indiquent la correspondance des feuillets entre eux pour constituer chaque cahier). Une colonne donne de façon brève le contenu; enfin la dernière colonne donne les enveloppes de dates.

Moderne	Médiéval A	Méd.B	Cahier	Contenu	Date
	I manque		1*		
1	II		1**	Actes	1351
2	III		1***	Actes	1351, 1372
3	IIII		1****	Actes	1351
4	V		1*****	Actes	1351, 1378
5	VI		1*****	Actes	1351
Trace de trois feuillets en parchemin (écriture du XVI ^e siècle) insérés puis découpés					
7	VII		1*****	Actes	1351
8	VIII	II	1*****	Titre I	1357
9		III	1****	Actes	1358-1364
10		IIII	1***	Actes	1370-1371
11		V	1**	Histoire	Moderne
12		VI	1*	Histoire	Moderne
13	VII		2*	Titre II	1351-1354
14	VIII		2**	Actes	1354-1356
15	IX		2***	Actes	1356-1358
16	X		2****	Actes	1358-1361
17	XI		2*****	Actes	1361-1365
18	XII		2*****	Actes	1366-1368, 1371
19	XIII		2*****	Actes	1369-1376
	XIV coupée		2*****		
20	XV		2*****	Titre III	1352
21	XVI		2*****	Actes	1352-1353, 1365
22	XVII		2*****	Actes	1353
23	XVIII		2*****	Actes	1353-1354
24	XIX		2****	Actes	1354-1355
25	XX		2***	Actes	1356
26	XXI		2**	Actes	1356-1357
27	XXII		2*	Actes	1357-1358
28	XXIII		3*	Actes	1358-1359
29	XXIIII		3**	Actes	1359-1360
30	XXV		3***	Actes	1360-1362
31	XXVI		3****	Actes	1362-1368
32	XXVII		3*****	Actes	1369-1370
33	XXVIII		3*****	Actes	1371-1372
34	XXIX		3*****	Actes	1373-1374
	XXX manque		3*****	Titre IV ?	
	XXXI manque		3*****		
	XXXII coupée		3*****		
35	XXXIII		3*****	Histoire	Moderne
	XXXIIII coupée		3*****		
	XXXV coupée		3****		
36	XXXVI		3***	Histoire	Moderne
37	XXXVII		3**	Histoire	Moderne
38	XXXVIII		3*	Histoire	Moderne

Moderne	Médiéval B	Classique	Cahier	Contenu	Date
	XXXIX coupée		4*		
	XL coupée		4**		
39	XLI		4***	Histoire	Moderne
40	XLII		4****	Histoire	Moderne
41	XLIII		4*****	Titre V	1353-1354, 1358
42	XLIII		4*****	Actes	1356, 1361-1365
43	XLV		4*****	Actes	1357-1360
44	XLVI		4*****	Actes	1362-1371
45	XLVII		4*****	Titre VI	1354-1356
46	XLVIII		4*****	Actes	1356-1359
47	XLIX		4*****	Actes	1353, 1357-1360, 1370
48	L		4*****	Actes	1372-1374
49	LI		4****	Actes	1374-1376
50	LII		4***	Actes	1376-1378
51	LIII		4**	Actes	1378-1383
52	LIII		4*	Actes	1383-1385
53	LV		5*	Histoire	Moderne
54	LVI		5**	Vide	
55	LVII		5***	Vide	
	LVIII manque		5****		
56	LIX		5*****	Histoire	Moderne
57	LX		5*****	Titre VII	1352
58	LXI		5*****	Actes	1355
59	LXII		5*****	Actes	1357
60	LXIII		5*****	Actes	1358
61	LXIII		5*****	Actes	1360-1362
62	LXV		5*****	Actes	1364-1368
63	LXVI		5*****	Actes	1365, 1372-1376
	LXVII coupée		5****		
	LXVIII coupée		5***		
	LXIX manque		5**		
64	LXX		5*	Actes	14e, moderne
Moderne	Médiéval B	Classique	Cahier	Contenu	Date
65	LXXI		6*	Titre VIII	1353-1354
66	LXXII		6**	Actes	1355-1356
67	LXXIII		6***	Actes	1356-1357
68	LXXIII		6****	Actes	1357-1358
69	LXXV		6*****	Actes	1359
70	LXXVI		6*****	Actes	1359-1360
71	LXXVII	III ^{xx} III	6*****	Actes	1360-1361
72	LXXVIII		6*****	Actes	1361-1363
73	LXXIX		6*****	Titre IX	1356, 1368
74	III ^{xx}		6*****	Actes	1368-1370
75	III ^{xx} I		6*****	Actes	1366, 1370
76	III ^{xx} II		6*****	Actes	1370-1373
77	III ^{xx} III		6****	Actes	1373, 1376
78	III ^{xx} III		6***	Actes	1374
79	III ^{xx} V		6**	Actes	1374, 1378
80	III ^{xx} VI		6*	Actes	1375, 1378

Moderne	Médiéval B	Classique	Cahier	Contenu	Date
81	III ^{XXVII}		7*	Titre X	1351
82	III ^{XXVIII}		7**	Actes	1352-1353
83	III ^{XXIX}		7***	Actes	1353-1354
84	III ^{XXX}		7****	Actes	1354-1355
85	III ^{XXXI}		7*****	Actes	1355-1356
86	III ^{XXXII}		7*****	Actes	1356-1359
87	III ^{XXXIII}		7*****	Actes	1360-1363
88	III ^{XXXIV}		7*****	Actes	1360-1363
89	III ^{XXXV}		7*****	Actes	1364
90	III ^{XXXVI}		7*****	Actes	1365-1366
91	III ^{XXXVII}	CIII	7*****	Actes	1366-1367
92	III ^{XXXVIII}		7*****	Actes	1368-1370
93	III ^{XXXIX}		7****	Actes	1367-1372
94	C		7**	Actes	1372
95	CI		7**	Actes	1372-1374
96	CII		7*	Actes	1357, 1374
97	CIII	CX	8*	Titre XI	1351-1353
98	CIII		8**	Actes	1353-1354
99	CV		8***	Actes	1354-1356
100	CVI	CXIII	8****	Actes	1356, 1360
101	CVII		8*****	Titre XII	1356-1357
102	CVIII		8*****	Actes	1358-1361
103	CIX		8*****	Actes	1362-1364
104	CX		8*****	Actes	1364-1369
105	CXI		8*****	Titre XIII	1351-1360
106	CXII		8*****	Actes	1369-1372
107	CXIII		8*****	Actes	1372-1376
108	CXIII		8*****	Actes	1377-1386
109	CXV		8*****	Actes	1360-1365, 1372
110	CXVI		8***	Actes	1372-1374
111	CXVII		8**	Actes	1375-1376
112	CXVIII		8*	Titre XIV	1351, 1376
Moderne	Médiéval B	Classique	Cahier	Contenu	Date
113	CXIX		9*	Actes	1376-1378
114	VI ^{XX}		9**	Actes	1378
115	VI ^{XXI}		9***	Actes	1378-1380
116	VI ^{XXII}		9****	Actes	1380-1387
117	VI ^{XXIII}		9*****	Actes	1381-1383
118	VI ^{XXIII}		9*****	Actes	1383-1385
119	VI ^{XXV}		9*****	Notes hist.	1387, 1390, 1411
120	VI ^{XXVI}		9*****	Titre XV	1362, 1411
121	VI ^{XXVII}		9*****	Notes hist.	1411
122	VI ^{XXVIII}		9*****	Notes hist.	1411
123	VI ^{XXIX}		9*****	Notes hist.	1411
124	VI ^{XXX}		9*****	Notes hist.	1411
125	VI ^{XXXI}		9****	Notes hist.	1411
126	VI ^{XXXII}		9***	Notes hist.	1411
127	VI ^{XXXIII}		9**	Notes hist.	1411
128	VI ^{XXXIII}		9*	Notes hist.	1411

Moderne	Médiéval B	Classique	Cahier	Contenu	Date
129	VI ^{XX} XV		10*	Titre XVI	1351, 1411
130	VI ^{XX} XVI		10**	Titre XVII	1353- 1411, classique
131	VI ^{XX} XVII		10***	Chap.gén.	1377, 1411
132	VI ^{XX} XVIII		10****	Chap.gén.	1377-1378, classique
133	VI ^{XX} XIX		10*****	Chap.gén.	1380
134	VI ^{XX}		10*****	Chap.gén.	1382-1383
135	VI ^{XX} I		10*****	Chap.gén.	1383, 1384, 1388
136	VI ^{XX} II		10*****	Chap.gén.	1385
Trace de trois feuillets en parchemin, écriture du XVII ^e siècle, insérés puis découpés					
137	VI ^{XX} III		10*****	Notes hist.	1386, 1411
138	VI ^{XX} III		10*****	Notes hist.	1411
139	VI ^{XX} V		10*****	Notes hist.	1411
140	VI ^{XX} VI		10*****	Notes hist.	1411, moderne
141	VI ^{XX} VII		10****	Notes hist.	1411
142	VI ^{XX} VIII		10***	Notes hist.	1411
143	VI ^{XX} IX		10**	Notes hist.	1411, classique
144		VI ^{XX} X	10*	Histoire	classique, Ythier

Moderne		Classique	Cahier	Contenu	Date
145		VI ^{XX} XI	11*	Notes hist.	1411, classique
146		VI ^{XX} XII	11**	Notes hist.	1411, classique
147		VI ^{XX} XIII	11***	Notes hist.	1411, classique
148		VI ^{XX} XIV	11****	Notes hist.	1411
149		VI ^{XX} XV	11*****	Notes hist.	1411
150		VI ^{XX} XVI	11*****	Fin notes	14e, 1411
151		VI ^{XX} XVII	11*****	Actes	14e
152			11*****	Histoire	1406, moderne
153			11****	Vide	
154			11***	Vide	
155			11**	Actes	1384, 14e
156			11*	Actes	1364, 1372, 14e

Moderne	Médiéval C	Cahier		
157	LXIX	12*		Actes 1392-1394
158	LXX	12**		Actes 1394
159	LXXI	12***		Actes 1394-1396
160	LXXII	12****		Actes 1396
161	LXXIII	12*****		Actes 1396
	LXXIII manque	12*****		
	LXXV manque	12*****		
	LXXVI manque	12*****		
	LXXVII manque	12*****		
	LXXVIII manque	12*****		
	LXXIX manque	12*****		
	III ^{XX} manque	12*****		
	III ^{XX} I manque	12*****		
	III ^{XX} II manque	12*****		
	III ^{XX} III manque	12*****		
	III ^{XX} IV manque	12*****		
	III ^{XX} V manque	12*****		
162	III ^{XX} VI	12*****		Lettres 1400
163	III ^{XX} VII	12****		Lettres 1400
164	III ^{XX} VIII	12***		Lettres 1400
165	III ^{XX} IX	12**		Lettres 1400
166	III ^{XX} X	12*		Lettres 1400